



Séparation avec maison en commun

Par **katmimie**, le **16/07/2009** à **22:50**

Bonjour,rrnrJ'ai du quitter mon domicile car mon concubin est alcoolique et violent (sans emploi, sans permis...)rnNous avons une maison achetée en commun, sur laquelle il reste 7 ans à payer avec des mensualités de 650 euros par mois.rnIl s'engage oralement à payer seules les mensualités, mais ne veut faire aucune démarche officielle. rnJ'ai pensé mettre avec son accord la maison en vente de manière à "limiter les dégats" s'il ne paye pas le crédit.rnPouvez vous me conseillé au mieux quant aux démarches à effectuer ? rnJe reste dans l'attente de votre réponse.rnCordialementrrnrPS : suis-je dans mon droit vu les conditions énoncées ci-dessus de ne plus payer les charges liées à sa habitation dans laquelle je ne loge plus par la force des choses ?